



Point no 9 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil communal en réponse à la motion du groupe PS/Les Verts par M. Jean-Philippe Favre et consorts, déposée le 24 novembre 2016, intitulée « Pour une gestion maîtrisée des biens-fonds et des bâtiments »

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Préambule

Afin de répondre à la motion citée en titre, nous avons procédé à un inventaire des biens-fonds communaux. Cette démarche nécessitant le recours à un bureau de géomètre, nous en avons profité pour réaliser un recensement exhaustif. Ce rapport va donc au-delà des demandes exprimées dans la motion, mais nous avons jugé pertinent que votre autorité ait une vision globale des propriétés communales. Ainsi, ce rapport apportera également les réponses aux questions posées lors du Conseil général du 27 avril dernier, concernant les terrains agricoles et viticoles de Milvignes.

En ce qui concerne la planification de gestion des bâtiments, le Conseil général a voté, également le 27 avril 2017, un crédit de CHF 94'500.- pour l'étude de notre patrimoine financier par EpiQr. Cette étude est en cours et son analyse en présence des mandataires prévues d'ici fin 2017. Elle permettra une vision et une planification des investissements à consentir pour la préservation de nos bâtiments, en tenant compte des priorités, et du frein à l'endettement en ce qui concerne le patrimoine administratif. Une présentation aux commissions concernées, puis au Conseil général sera proposée début 2018. Comme indiqué lors de cette première demande de crédit, nous poursuivrons la démarche avec le patrimoine administratif au cours de l'année 2018, en vous sollicitant pour un nouveau crédit.

Inventaire des biens-fonds communaux

La commune est propriétaire de 143 parcelles, représentant 427,7 ha.

116 parcelles sont situées sur le territoire communal, mais elles ne représentent que 28% de la surface totale. Comme le démontrent les tableaux ci-dessous, ceci est dû au grand pourcentage de surfaces agricoles situées hors de nos frontières

communales, soit près de 290 ha. Notons que la zone agricole comprend les forêts, soit la plus grande partie de nos biens.

La zone à bâtir représente quant à elle 13.4 ha, soit 3% de la surface totale, 99% de cette zone est située sur notre territoire. Le 1% restant est situé à Corcelles – Cormondrèche, il s'agit du réservoir des Virettes. Les quelques parcelles non bâties sont des jardins, stade de football, parking ou cimetières (cf carte annexée).

Le patrimoine administratif représente 85 ha de la surface totale.

Les forêts sont gérées par le service forestier de la commune de Rochefort. Les parcelles viticoles et les parcelles agricoles (représentée principalement par la Grande Sagneule) sont louées. Tous nos biens sont entretenus.

Répartition des zones

Zone	Surface en m2
Zone à bâtir	134'526
Zone agricole, incluant forêts et vignes	2'854'986.5
Protection naturelle et paysagère	830'805
Zone militaire	69'055

Commune	Zone	Surface en m2
Corcelles-Cormondrèche	Protection naturelle paysagère	30
Corcelles -Cormondrèche	Zone à bâtir	1'641
Montmollin	Protection naturelle paysagère	807'835
Coffrane	Zone agricole	202'591
Rochefort	Zone agricole	2'073'585
Boudry	Zone agricole	1'688

La zone du port et des rives n'est pas incluse dans cet inventaire, elle fait partie du domaine public cantonal (DPC), au même titre que les routes. La carte annexée au présent rapport vous donne la situation des parcelles sises sur le territoire communal.

Bâtiments communaux

Patrimoine administratif		
Église	Rue du Temple 26a Bôle	Projet de rénovation
École enfantine	Sentier du Ministre 7 Bôle	
École Primaire	Rue de la Gare 15 Bôle	Ev. agrandissement en fonction des nouvelles constructions sur Bôle

Administration Communale	Rue de la Gare 14 Bôle	
Espace polyvalent	Champ-Rond Bôle	Réfection et isolation et du toit (tennis)
Atelier Travaux publics	VY d'Etra Bôle	
Église	Roche 1 Auvernier	
Administration communale	Roche 2 Auvernier	
École primaire	Lac 9 Auvernier	
Travaux publics	Graviers 27 Auvernier	
Église	Château 3a Colombier	
École primaire	Vernes 15c Colombier	Rapport Epiqr sur les travaux intérieurs à prévoir
Halle de gymnastique	Vernes 15b Colombier	
Collège des Mûriers	Mûriers 4 Colombier	
Structure accueil/local service3 du feu	Mûriers 2 Colombier	Étude pour l'isolation et le réaménagement en 2018, suite au départ des sapeurs-pompiers
Administration communale	Rue Haute 20 Colombier	
Bibliothèque	Colombier	
Théâtre	Rue Haute 22 Colombier	
Crèche La Citrouille	Collège 6 Colombier	Étude sur l'affectation du bâtiment nécessitant de gros travaux à moyen terme
Cuisine Militaire	Rue Basse Colombier	
Patrimoine financier		
Habitation/ atelier	Côte 14 Colombier	
Habitations/Police	Morel 1/Verger 6 Colombier	
Habitations, crèche Police	Longueville 1 Colombier	

Local commercial	Vernes 1b Colombier	
Habitations	Pacotte 23-25-27 Auvernier	
Habitations	Epancheurs 15 Auvernier	
Habitations, Poste	Lac 5 Auvernier	
Habitations	Bâla 8 Auvernier	
Habitations	Bâla 10 Auvernier	
Habitations	Bâla 13 Auvernier	
Crèche	Bâla 13a Auvernier	
Maisons des pêcheurs 3	Auvernier	
Restaurant le Croquignolet	Auvernier	
Atelier mécanique	Place des Perchettes Auvernier	
Bunker	Rives Auvernier	
Capitainerie	Place des Perchettes Auvernier	
Métairie	Domaine de la Grande Sagneule Rochefort	
Étables	Grande Sagneule et Cucheroux Rochefort	

Conclusion

Dès le rendu de l'étude EpiQr, un rapport concernant chaque bâtiment du patrimoine financier analysé vous sera remis, incluant la priorité des investissements à consentir et leurs coûts. La démarche se poursuivra en 2018 avec le patrimoine administratif, complétant ainsi le traitement de la motion, objet du présent rapport.

Le Conseil communal

Colombier, le 1^{er} novembre 2017

Annexes : Carte des propriétés foncières de la commune



COMMUNE DE MILVIGNES

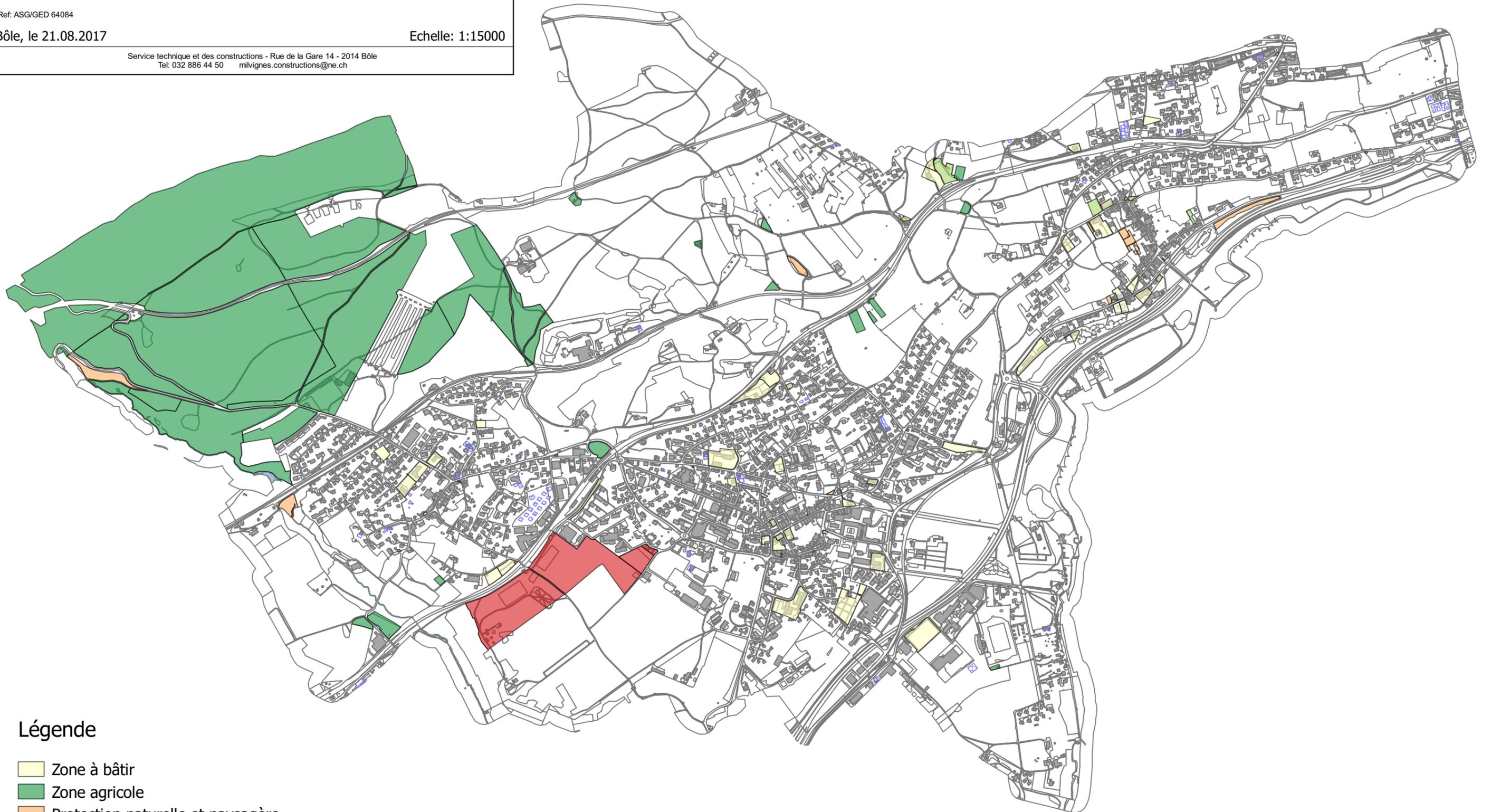
Les propriétés foncières de la Commune

Ref. ASG/GED 64084

Bôle, le 21.08.2017

Echelle: 1:15000

Service technique et des constructions - Rue de la Gare 14 - 2014 Bôle
Tel: 032 886 44 50 milvignes.constructions@ne.ch



Légende

-  Zone à bâtir
-  Zone agricole
-  Protection naturelle et paysagère
-  Zone mixte : Urbanisation / Agricole
-  Zone militaire

